

LES ENTREPRISES FRANÇAISES DES VIANDES

FLASH

Les abattages en baisse en ce début d'année

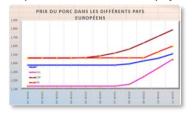
Pour janvier 2021, les abattages en nombre de têtes sont en baisse pour les gros bovins (-7,35%), les vaches laitières (-9,79%), les vaches allaitantes (-9,91%), les veaux de boucherie (-9,54%). En hausse : les abattages d'ovins (+1,40%), grâce à la hausse des abattages d'agneaux (+2,94%) qui contrebalance la baisse des abattages des ovins de réforme (-9,47%). En hausse également : les abattages de porcelets (+4,24%). Les abattages de porcins en janvier baissent en nombre têtes (-6,19%), sachant que les porcelets sont en hausse (+4,24%). La moyenne du poids carcasse pour le porc charcutier est de 95,54 kgs pour ce premier mois de l'année. En baisse églement, les abattages de caprins (-9,92%), l'intégralité de l'article : ici.

Abattages contrôlés (téc)	Janvier 2021	Janvier 2020	VARIATION 2021/2020 Janvier
Gros bovins	99 530	107 043	-7.0%
Génisses	17 391	18 344	-5.2%
Vaches	51 315	56 842	-9.7%
Vaches laitières	25 826	28 704	-10.0%
Vaches allatantes	25 489	28 138	-9.4%
Bœufs	3 806	3 862	-1.5%
Taurillons	24 546	25 586	-4.1%
Taureaux	2 472	2 409	2.6%
Porcins	188 956	200 833	-5.9%
Coches et verrats	5 187	5 215	-0.5%
Porcelets	244	237	3.0%
Porcs charcutiers	183 525	195 381	-6.1%
Ovins	5 418	5 362	1.0%
Agneaux	4 554	4 426	2.9%
Ovins de réforme	864	936	-7 7%
Caprins	348	370	-5.95%
Equidés	137	186	-26.3%

Porcs: l'Allemagne fait une pause

Sur les deux premiers mois de l'année 2021, l'Espagne a exporté plus de viande porcine vers la Chine que la France en un an, soit 260 000 T! La Chine reste le moteur de l'envolée des prix européens du porc. L'épizootie de FPA a connu ces dernières semaines une nouvelle vague sur le territoire chinois. Les experts estiment que les besoins de ce pays

vont rester importants pour plusieurs années encore. La demande asiatique est soutenue, alors que l'offre porcine est en repli. En Allemagne, le cheptel porcin affiche un recul historique (-10 %). Les pays de l'UE ont suivi la tendance allemande, notamment en France (+6cts) et aux Pays-Bas (+11cts). La Belgique continue la progression de ses prix en production pour atteindre 1,38€ /kg. L'Espagne fait la course en tête avec un prix qui approche les 1,80€/kg. Le cours allemand étal pour la semaine, va-t-il stabiliser le marché européen ou marque-t-il une simple pause ?



L'obligation d'informer sur l'origine du lait & lait ingrédient cassée par le Conseil d'État

Le Conseil d'État a cassé le 10 mars dernier les décrets des 19 août 2016, 24 décembre 2018 et du 27 mars 2020 relatifs à l'indication de l'origine du lait, ainsi que du lait & des viandes, utilisés en tant qu'ingrédient. Cette annulation porte sur la partie relative au lait, ainsi qu'au lait utilisé en tant qu'ingrédient. Pour l'ingrédient viande, l'expérimentation se poursuit jusqu'à fin décembre 2021. Après avoir interrogé la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), le Conseil d'État a jugé qu'il était illégal d'imposer l'étiquetage géographique du lait, car il n'y avait pas de lien avéré entre son origine (UE, non UE) et ses propriétés.

■Obligation d'indiquer les rappels sur le site « Pro Rappel conso » à partir du 1er avril 2021

Comme demandé dans le cadre de la Loi Egalim (Loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) la DGCCRF a créé un site web pour rassembler tous les rappels de produits alimentaires et d'aliments pour animaux qui sont destinés à être vendus *in fine* aux consommateurs : RappelConso. Ce site concerne également des produits d'autres secteurs que l'agro-alimentaire. L'objectif de RappelConso est de mieux informer les consommateurs sur les rappels de produits, afin d'améliorer l'effectivité des procédures de rappels. A côté de ce site web, le site professionnel ProRappelConso a été ouvert à l'usage exclusif des professionnels. En cas de rappel, il devient d'usage obligatoire pour les professionnels au 1er avril. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est fortement recommandé de s'y connecter pour adhérer à la télé procédure en dehors de tout contexte de rappel. Le site professionnel comporte une intéressante foire aux questions (FAQ). Le site public destiné aux consommateurs ouvrira au début du mois d'avril 2021.

■ Emballages: suspension du malus « Point vert »

Depuis 2017, l'affichage du « Point vert » sur les emballages n'était plus obligatoire, mais encore largement pratiqué. Or le Ministère en charge de l'écologie avait souhaité le faire disparaitre dans l'urgence et par un arrêté du 25 décembre 2020 (point 4 de son annexe II), avait instauré un malus prohibitif à appliquer à tous les emballages portant encore le Point vert, produits après le 1^{er} avril 2021. Le délai pour organiser la suppression de ce logo étant bien trop court, un collectif d'organisations professionnelles conduit par l'ANIA avait déposé un recours au Conseil d'État contre cet Arrêté. Par une ordonnance du 15 mars 2021, le Conseil d'État lui donne raison et suspend « l'exécution du 4° du II de l'annexe du 25 décembre 2020 et de l'arrêté du 30 novembre 2020 relatifs aux signalétiques et marquages pouvant induire une confusion sur la règle de tri ou d'apport du déchet issu du produit ». La suppression de ce Point vert pourra donc s'organiser lorsque seront connues les nouvelles consignes de tri à afficher sur les emballages, dont la publication est annoncée pour la fin du premier semestre 2021.





Marchés publics : le Cgaaer appelle à référencer les produits locaux

Le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) vient de publier un Rapport sur les « produits locaux ». Parmi les recommandations, le CGAAER propose d'actualiser le Guide Localim* et d'intégrer les produits agricoles et alimentaires issus d'un territoire couvert par un projet alimentaire territorial (PAT) dans les produits pouvant répondre aux objectifs prévus à l'article 24 de la loi ÉGAlim. Le rapport propose également de porter au niveau européen une modification des règles de la commande publique pour que, dans le cadre d'un marché public, il soit autorisé à faire référence à une origine ou à une provenance déterminée dans la limite de 30 % du montant des produits frais alimentaires du marché. (*) Localim, la boite à outil des



Décarbonation de l'industrie : appel à projet (Ademe)

acheteurs publics de restauration collective : ici.

Dans le cadre du plan de relance, l'ADEME a été dotée d'un budget de 1,2 milliards d'€ pour décarboner l'industrie. 49 projets ont déjà été sélectionnés suite aux appels à projet parus fin 2020. Le 11 mars, l'ADEME a lancé de nouveaux appels à projet et notamment un appel à projets DECARB IND qui porte sur la décarbonation des procédés et des utilités via l'efficacité énergétique dans l'industrie, l'électrification des procédés, ainsi que l'utilisation d'intrants matières alternatifs. Les projets nécessitent un investissement total de plus de 3 M€. Les dates de clôture sont prévues au 17 mai et au 14 octobre 2021. Plus d'infos : ici.

Le changement de comportement alimentaire par le marketing social & les nudges

De nombreux problèmes sociétaux et de santé requièrent des changements de comportement des populations. L'information et l'injonction ne suffisent pas à obtenir de tels changements de manière durable. Le marketing social et les nudges proposent des méthodes alternatives et complémentaires pour changer les comportements en se fondant sur une réflexion et des méthodes rigoureuses issues des sciences sociales. Une publication scientifique des Cahiers de Nutrition et de Diététique à lire : ici

■ Export: rdv aux Journées Export Agro 2021 (29 mars au 2 avril)

Les Journées Export Agro 2021, c'est toute une semaine gratuite d'informations et d'échanges pour les entreprises et les professionnels des secteurs agricole et agroalimentaire, organisée par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Rendez-vous donc du lundi 29 mars au vendredi 2 avril. La plateforme de l'événement présente les 11 sessions d'informations sur les marchés, les 5 conférences thématiques, ainsi que les rendez-vous privatifs avec des experts par pays. A ne rater sous aucun prétexte. Programme à la carte et inscription : ici.

